



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^e séance du mardi 4 novembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Frédéric Steimer et consorts « Ouverture du marché de l'électricité : quelle réaction des SIL face au positionnement de l'Union des Villes Suisses ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité coordonne ses actions avec d'autres acteurs partageant sa position (cantons, autres grandes villes, associations faitières) afin de renforcer une position commune face à la Confédération »

la résolution de l'interpellateur, disant

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre au sein de l'Union des Villes Suisses pour mettre en lumière des points de risques pour les Villes Suisses et, le cas échéant, pour proposer des instruments pour la mise en œuvre préservant ses intérêts. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 4 novembre deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe